



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse :
chemin chatillon - Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E2406900260

adresse :
20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169
SIREN : 510250731
APE : 8553Z
TVA : FR55510250731
aesr.fr
contact@aesr.fr
Réservation moto : aesrmoto.fr
aesrmoto@aesr.fr

PROGRAMME FORMATION L5E (125 cm3)

www.aesr.fr/details-auto+ecole+pour+formation+moto+125+a+vienne+38-431

Arrêté du 17 décembre 2010 relatif aux conditions requises pour la conduite des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e par les titulaires de la catégorie B du permis de conduire
(source Legifrance.gouv.fr)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration et la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu le code des assurances, notamment son article A. 121-1 ;

Vu le code de la route, notamment ses articles L. 213-1, L. 213-7, R. 221-8, R. 233-1 et R. 311-1 ;

En cas de contrôle policier, il sera utile de présenter « l'attestation de formation » ou « une attestation L5E » fournie par votre assureur. Cette attestation révèle toutes les informations attestant votre expérience sur la conduite d'une moto notamment les motos à trois roues.

I/ OBJECTIF :

Pour obtenir l'attestation L5E, il est obligatoire de suivre 7 heures de formation de conduite. Le déroulement de la formation se divise en trois étapes bien distinctes.

1° Modules pratique en 2 étapes :

- hors circulation de 2 heures :

- Prise en main le véhicule à conduire, à positionner le regard et maîtriser les différentes

- circulation de 3 heures :

- Adaptation de la vitesse de conduite à l'environnement,
- A vous former sur le mode de placement en chaussée



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse :
chemin chatillon - Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E2406900260

adresse :
20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169
SIREN : 510250731
APE : 8553Z
TVA : FR55510250731
aesr.fr
contact@aesr.fr
Réservation moto : aesrmoto.fr
aesrmoto@aesr.fr

- Maîtrise des différents types de virages en toute sécurité.
- **Deux heures** : modules théoriques pour analyser les accidents et pour appréhender les différents pièges de la route.

Cette formation de 7 heures permet de vous familiariser avec ce type de véhicule L5E, de respecter les autres occupants de la circulation et d'adopter une conduite sécurisante et respectueuse de l'environnement. À la fin de la formation, vous obtenez l'attestation L5E.

L'équipement de base est obligatoire pour pouvoir passer la formation pratique. Tout élève devra alors être équipé :

- D'un casque de type **homologué**
- De gants **homologués**
- D'un blouson ou d'une veste manches longues
- D'un pantalon ou d'une combinaison
- De bottes ou de chaussures montantes

En cas d'équipement non conforme, la formation ne pourra avoir lieu.

II/ CONDITIONS D'ACCES

Public visé : 2 ans permis B

Depuis le 1er janvier 2011, l'administration française exige l'obtention du permis B pour pouvoir conduire un scooter de 50 à 125 cm³, un tricycle à moteur L5E du style MP3 400 ou 500 cm³ ou une motocyclette légère.



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse :

chemin chatillon - Verenay

69420 AMPUIS

Agr : E2406900260

Tél : 04.37.04.44.98

adresse :

20 rue du collège

38200 VIENNE

agrément : E1403800190

DA 82691190169

SIREN : 510250731

APE : 8553Z

TVA : FR55510250731

aesr.fr

contact@aesr.fr

[Réservation moto : aesrmoto.fr](http://aesrmoto.fr)

aesrmoto@aesr.fr

Le conducteur doit disposer de certains critères comme la détention du permis B depuis plus de 2 ans, la certification d'une formation de conduite sauf s'il a acquis une expérience de conduite entre le 01/01/2006 et 31/12/2010. C'est dans cette dernière condition que l'assureur fournit une attestation d'expérience connue sous le nom de l'attestation L5E.

Délai d'accès-inscription : 30 JOURS.

documents inscriptions à apporter à l'auto ecole :

- @ photo respect des consignes pour la photo),
- Pièce(s) identité(s) française recto-verso,
- Justificatif domicile moins 3 mois, si hébergeur : pièce identité et attestation hébergement.

Accessibilité personne en situation de handicap : pouvant recevoir du public en situation de handicap pour les renseignements.



La Visite médicale : pour les personnes en situation de handicap
cerfa 14880-02 complété par le médecin agréé préfecture (liste disponible sur :
@ liste médecins agréés **Préfecture suivant votre département domicile.**

L'établissement n'a pas de véhicule spécifique aménagé.

Le responsable pédagogique peut vous diriger vers une structure adaptée (AGEFIPH secteur VIENNE 38).



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse :
chemin chatillon - Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E2406900260

adresse :
20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169
SIREN : 510250731
APE : 8553Z
TVA : FR55510250731
aesr.fr
contact@aesr.fr
Réservation moto : aesrmoto.fr
aesrmoto@aesr.fr

III/ PROGRAMME

- Accueil Et Présentation
- Contrat ou commande sur aesrmoto.fr :
 - procédure engagement
 - procédé positionnement
 - évaluation initiale
 - règlement intérieur
 - CGV
- **Equipements obligatoires** : listés en page 2.

1°/ CONTENU :

- **EVALUATION INITIALE** : document sur site à l'inscription : aesrmoto.fr à compléter

A/ Formation pratique hors circulation : durée : 2 heures

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur — leurs rôles ;
- la connaissance des principaux organes du véhicule. Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité ;
- la maîtrise technique du véhicule hors circulation.

1. Les équipements — Leurs rôles

- Le port obligatoire du casque. Son rôle : protection en cas de chutes et de chocs. Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien du casque.- Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants. Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour et de nuit.



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse :
chemin chatillon - Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E2406900260

adresse :
20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169
SIREN : 510250731
APE : 8553Z
TVA : FR55510250731
aesr.fr
contact@aesr.fr
Réservation moto : aesrmoto.fr
aesrmoto@aesr.fr

2. La découverte des principaux organes du véhicule — Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité

- Le tableau de bord : compteurs, voyants, témoins.
- L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ.
- Savoir régler la hauteur du projecteur.
- Les freins : en fonction du type de freins, à tambour ou à disque, savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau de liquide de freins.
- Les pneumatiques : contrôle de la pression et des flancs du pneumatique.
- La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.
- L'huile moteur : connaître l'emplacement, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.
- Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.
- Le carburant : connaître l'emplacement et savoir vérifier le niveau.
- La présignalisation en cas de panne.

3. La maîtrise du véhicule hors circulation

- La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains)
- Le réglage du/des rétroviseur(s).
- Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.
- La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.
- Le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager).
- Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule
- Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard)
- Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

B/ Formation pratique en circulation : durée : 4 heures de conduite

Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance :
— de l'utilité et du respect de la règle ;



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse :

chemin chatillon - Verenay

69420 AMPUIS

Agr : E2406900260

adresse :

20 rue du collège

38200 VIENNE

agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169

SIREN : 510250731

APE : 8553Z

TVA : FR55510250731

aesr.fr

contact@aesr.fr

Réservation moto : aesrmoto.fr

aesrmoto@aesr.fr

- de la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers ;
- des facteurs et de la prise de conscience des risques.

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Démarrer le véhicule qu'il soit déjà ou non dans la circulation ;
- s'insérer en sécurité dans la circulation ;
- prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.

Ralentir et immobiliser le véhicule qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :

- freinage et maintien de la stabilité ;
- arrêt et départ en circulation (feux, stop...) ;
- ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.
- Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- Négocier un virage.

Choisir la position sur la chaussée :

- en ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement ;
- en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées...) ;
- en intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...).

Franchir les différents types d'intersections :

- détecter et identifier le type d'intersection ;
- évaluer la visibilité ;
- adapter sa vitesse ;
- respecter les règles relatives aux ordres de passage ;
- s'arrêter, le cas échéant, et repartir ;
- dégager une intersection.



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse :
chemin chatillon - Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E2406900260

adresse :
20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169
SIREN : 510250731
APE : 8553Z
TVA : FR55510250731

aesr.fr

contact@aesr.fr

Réservation moto : aesrmoto.fr

aesrmoto@aesr.fr

Changer de direction :

- avertir de son intention ;
- se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...) ;
- adapter sa vitesse ;
- respecter les règles de priorité ;
- dégager l'intersection.

C/ Sensibilisation aux risques : durée : 1 heure

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves :

Sont abordés les thèmes suivants :

- sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules :
- la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

Horaires formation : amplitude : en principe le Samedi 08h-12h 13h-16h

Durée : 7 heures par jour

Encadrement :

- La partie pratique, option cyclomoteur, est effectuée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A en cours de validité.
- Responsable pédagogique.



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse :

chemin chatillon - Verenay

69420 AMPUIS

Agr : E2406900260

Tél : 04.37.04.44.98

adresse :

20 rue du collège

38200 VIENNE

agrément : E1403800190

DA 82691190169

SIREN : 510250731

APE : 8553Z

TVA : FR55510250731

aesr.fr

contact@aesr.fr

[Réservation moto : aesrmoto.fr](http://aesrmoto.fr)

aesrmoto@aesr.fr

Moyens pédagogiques : contenant les compétences

- Salle équipée avec vidéoprojecteur, lecteur DVD, tableau blanc, chaises
- Outils de liaison en circulation (stagiaire – enseignant)
- Véhicule suivant la réglementation
- Balises + piquets
- Véhicule suiveur auto ecole

Capacité d'accueil EN FORMATION :

Collectif : 3 personnes en formation par formateur pour le cours collectif.

Lieu de formation : Piste : CHEMIN CHATILLON ZI VERENAY 69420 AMPUIS

durée trajet : 20 mn départ de Vienne

IV/ SUIVI :

- Initiale : Avant l'entrée en formation : document à compléter à l'inscription le aesrmoto.fr lors de la commande.
- En cours de formation : support reprenant les compétences à compléter par l'apprenant et Le formateur.
- En fin formation : document suivi Acquis ou Non Acquis inscrit par le formateur avec commentaire.



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse :
chemin chatillon - Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E2406900260

adresse :
20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169
SIREN : 510250731
APE : 8553Z
TVA : FR55510250731
aesr.fr
contact@aesr.fr
Réservation moto : aesrmoto.fr
aesrmoto@aesr.fr

V/ EVALUATION FINALE :

- **En fin formation** : bilan de compétence : Acquis ou Non Acquis complété par le formateur.

RAPPEL : prévention sur la spécificité 2 roues, usager vulnérable, l'importance d'être visible.

Attestation de formation : délivrée par l'auto ecole et carte remise avec photo ne permettant pas la modification du permis.

VI/ SATISFICATION :

Enquête de satisfaction : **AVIS** : avis à déposer sur www.aesr.fr
<https://aesrmoto.fr/contact/temoignage>

VII/ RECLAMATION:

Un traitement des réclamations est mis à jour afin d'améliorer la qualité des formations.

VIII/ VEILLE :

Information : cas de suspension ou d'annulation afférent au permis.

Les prochaines formations accessibles :

- Permis A2 : avoir 18 ans et code moto à passer (programme à consulter sur site aesrmoto.fr).
- Passerelle A2 vers A (programme à consulter sur site aesrmoto.fr).

IX/ FINANCEMENT : Individuel